



LA MAIRE

MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 MARS 2023

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,
Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,
Vu le décret d'application n° 2021-1311,
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,*

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2023-23	DENOMINATION DE VOIRIE – CHEMIN D'ACCES AU FUTUR BATIMENT DE L'ASAD	Approuvée
N°2023-24	MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	Approuvée
N°2023-25	MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ETUDES DIRIGEES, ET DES ACCUEILS DE LOISIRS	Approuvée
N°2023-26	AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENT AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES POUR LE PROJET DE CONFORTEMENT ET VALORISATION ECOLOGIQUE DES BERGES DE SEINE PAR LE SIARCE	Approuvée
N°2023-27	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DES BATIMENTS MUNICIPAUX – AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES	Approuvée
N°2023-28	DEMANDE DE SUBVENTION POUR RAFRAICHISSEMENT NATUREL DE BATIMENTS AU TITRE DE LA TRANSITION ENERGIE - CLIMAT	Approuvée
N°2023-29	DEMANDE DE SUBVENTION POUR MISE EN SECURITE ET REDUCTION DE LA VITESSE RUE DE MILLY AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE	Approuvée
N°2023-30	DON ACCORDE A LA FEDERATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE	Approuvée
N°2023-31	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023	Approuvée

Madame Aurélie GROS

Maire du Coudray-Montceaux

Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Conseillère régionale d'Ile-de-France

